



Pour qui ? Les Pré-requis :

- Vous êtes demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi
 - Vous rencontrez des difficultés de mobilité dans le cadre de votre recherche d'emploi et vous avez des besoins d'accompagnement
 - Vous maîtriser suffisamment le français pour suivre une conversation et exprimer votre projet de mobilité
- Vous êtes volontaire et disponible pour vous impliquer dans un parcours (rendez-vous en journée)
- Vous êtes orientés par votre conseiller Pôle Emploi sur cette prestation



Durée de l'accompagnement ?

- Maximum 3 mois (durée adaptée en fonction de vos besoins)



Le prix ?

- Accompagnement pris entièrement en charge par Pôle Emploi



Vous êtes en situation de handicap ?

- Contactez nous au 04 73 39 93 26 ou à contact@pfm63.fr pour que nous puissions adapter votre accompagnement



Vous souhaitez nous contacter ?

✉ contact@pfm63.fr

☎ 04 73 39 93 26

Plateforme mobilité du Puy-de-Dôme

4 rue André Moinier
63 000 Clermont-Ferrand

Se renseigner sur
la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme

🌐 www.pfm63.fr

f Plateforme Mobilité 63

Vous avez besoin d'améliorer votre mobilité pour trouver un emploi ou une formation ?



La Prestation
BILAN / ACCOMPAGNEMENT
MOBILITÉ 63
est là pour vous accompagner



Objectifs ?

📍 Lever vos freins à la mobilité qui contraignent votre retour à l'emploi

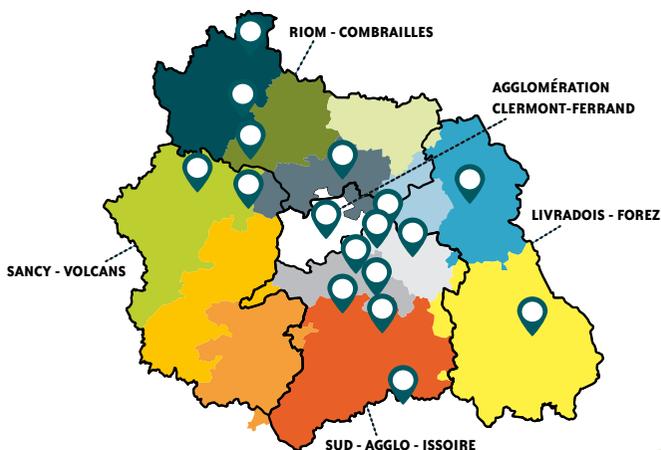
📍 Vous fournir les outils nécessaires à une pratique autonome de la mobilité au quotidien

Qui sommes-nous ?

Créée il y a plus de 10 ans, la **Plateforme mobilité du Puy-de-Dôme** propose des solutions de mobilité aux publics les plus empêchés de se déplacer. Nous avons été retenu en tant que prestataire de Pôle Emploi pour vous accompagner à accéder à une mobilité autonome.



Plusieurs lieux d'accompagnement possibles



Retrouvez toute la liste des lieux d'accueil sur notre site interne

www.pfm63.fr

(notre présence dans le Puy-de-Dôme - Prestation MBI)

DÉROULÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT



1

Un bilan de compétences mobilité

avec des mises en situation permettant de mieux comprendre vos besoins d'accompagnement pour acquérir une mobilité autonome.

4

Un bilan de fin de parcours

permettant d'évaluer les compétences acquises (tests et mises en situation), de mesurer votre satisfaction (questionnaire de satisfaction) et de préconiser à votre conseiller-ère Pôle Emploi un plan d'actions pour poursuivre votre parcours mobilité si besoin.

3 mois maximum

Entrée dans le parcours dans le mois qui suit l'orientation par votre conseiller-ère Pôle Emploi

2

Une relation privilégiée avec un-e conseiller-ère mobilité

qui vous conseille et vous suit pendant toute la durée de votre parcours. Vous pouvez le (la) joindre par téléphone ou par mail dès que vous le souhaitez. Ses coordonnées vous seront communiquées dès le bilan de compétences mobilité.

3

Un parcours mobilité

coconstruit avec votre conseiller-ère mobilité en fonction de vos besoins et comprenant au moins deux actions parmi le choix suivant :

SAVOIR *bouger*

- Maîtriser les compétences sociales de la mobilité (lecture de cartes, de plans, les outils numériques)
- Connaître l'offre de transport du territoire et pouvoir s'en servir
- Présentation et accompagnement aux démarches du/des permis de conduire
- Mieux connaître ses besoins de formation :
 - Positionnement vélo
 - Positionnement code
 - Positionnement conduite
- Perfectionnement vélo (niveau intermédiaire)
- Coaching mental (examens, déplacements stressants...)

POUVOIR *bouger*

- Être aidé pour trouver une solution de déplacement immédiate (définition et réalisation d'un trajet...)
- Financer sa mobilité (prendre conscience du coût de la mobilité, mobiliser les dispositifs existants, être accompagné dans ses démarches de micro-crédit)
- Aide technique à l'achat ou réparation d'un véhicule (voiture, vélo, vélo-électrique)
- Mieux connaître le fonctionnement et l'entretien d'un véhicule (atelier technique dans l'un de nos garages solidaires d'Aubière ou d'Olliergues)



Se déplacer sans voiture, c'est possible !

D'autres solutions existent en dehors du permis, certaines pourraient vous convenir : moins chères et plus rapides.

Méthodes et outils utilisés

- Un accompagnement individualisé par un(e) conseiller-ère mobilité
- Des outils pédagogiques diversifiés : films, exercices, évaluations, mises en pratiques...
- Un classeur mobilité reprenant l'ensemble des éléments de votre parcours pour vous aider dans vos démarches
 - Des ateliers collectifs thématiques en petits groupes pour échanger avec d'autres personnes sur vos difficultés
- Un contrat d'engagement pour que vous soyez acteur de votre mobilité
- Des modalités d'accompagnement adaptées en présentiel ou à distance en fonction de vos besoins